

# 3. La justice de Dieu s'est manifestée!

## *La justification par la foi*

---

UN ÉCRIVAIN - QUI ÉTAIT AUSSI UN CROYANT ET UN POÈTE - A RACONTÉ, À LA TROISIÈME PERSONNE, L'HISTOIRE DU PLUS GRAND ACTE DE FOI DE SA VIE. UN HOMME - DIT-IL - AVAIT TROIS ENFANTS ET UN TRISTE JOUR ILS TOMBÈRENT MALADES TOUS LES TROIS. SA FEMME AVAIT TELLEMENT PEUR QU'ELLE AVAIT LE REGARD FIXE, LE FRONT PLISSÉ ET NE DISAIT PLUS UN MOT. MAIS PAS LUI; CAR IL ÉTAIT UN HOMME ET N'AVAIT PAS PEUR DE PARLER. IL AVAIT COMPRIS QUE LES CHOSES NE POUVAIENT PLUS DURER AINSI. ALORS IL AVAIT FAIT UN COUP D'AUDACE. EN Y REPENSANT IL S'ADMIRAIT UN PEU, CAR IL FAUT DIRE QUE C'ÉTAIT VRAIMENT UN COUP HARDI. COMME ON PREND TROIS ENFANTS PAR TERRE ET ON LES MET TOUS LES TROIS À LA FOIS, PAR MANIÈRE DE JEU, DANS LES BRAS DE LEUR MÈRE OU DE LEUR NOURRICE QUI RIT ET SE RÉCRIE, PARCE QU'ON LUI EN MET TROP ET QU'ELLE N'A PAS LA FORCE DE LES PORTER, AINSI LUI, HARDI COMME UN HOMME, AVAIT PRIS, PAR LA PRIÈRE, SES TROIS ENFANTS DANS LA MALADIE ET TRANQUILLEMENT LES AVAIT MIS DANS LES BRAS DE CELLE QUI EST CHARGÉE DE TOUTES LES DOULEURS DU MONDE: « VOUS LES VOYEZ, DISAIT-IL, JE VOUS LES DONNE. ET JE M'EN RETOURNE ET JE ME SAUVE POUR QUE VOUS NE ME LES RENDIEZ PAS. JE N'EN VEUX PLUS. VOUS LE VOYEZ BIEN! » COMME IL S'APPLAUDISSAIT D'AVOIR EU LE COURAGE DE FAIRE CE COUP! DEPUIS CE TEMPS-LÀ, TOUT ALLAIT BIEN, NATURELLEMENT, PUISQUE C'ÉTAIT LA SAINTE VIERGE QUI S'EN OCCUPAIT. IL EST MÊME CURIEUX QUE TOUS LES CHRÉTIENS N'EN FASSENT PAS AUTANT. C'EST SI SIMPLE, MAIS ON NE PENSE JAMAIS À CE QUI EST SIMPLE. ENFIN, ON EST BÊTE, MIEUX VAUT LE DIRE TOUT DE SUITE (cf. C. Péguy, *Le Porche du mystère de la seconde vertu*). J'ai commencé ainsi, avec cette histoire d'un coup d'audace, parce que, dans cette méditation, nous sommes aussi invités par la Parole de Dieu à faire, par la foi, un coup semblable.

### 1. Dieu a agi

Saint Paul a décrit la condition de l'homme sous le régime du péché. En lisant les deux premiers chapitres et la moitié du troisième de la lettre aux Romains, on a l'impression de marcher sous un ciel sombre et menaçant. Mais, en avançant dans la lecture, à un moment donné - précisément au verset 21 du troisième chapitre - on remarque un brusque changement de ton, annoncé par l'expression temporelle et adversative: « Maintenant, au contraire ... » Le climat change; c'est comme si le ciel s'était soudain déchiré, laissant voir à nouveau le soleil. « *La justice de Dieu s'est manifestée!* » (Rm 3,21): voilà le soleil qui est apparu sur les ténèbres du péché; voilà la nouveauté. Ce ne sont pas les hommes qui, tout à coup, ont changé de vie et se sont mis à faire le bien; non, la nouveauté est que Dieu a agi et son action a accompli les temps: « *Quand vint la plénitude des temps, Dieu envoya son Fils* » (Ga 4,4) et quand Dieu envoya son Fils, vint la plénitude des temps! C'est Dieu qui, par son action, détermine les temps, et non pas les temps qui déterminent l'action de Dieu. Le fait nouveau est, donc, que Dieu a agi, il a rompu le silence, il a, lui le premier, tendu la main à l'homme pécheur. Cet « agir » de Dieu est un mystère qui, chaque fois, remplit de stupeur et de joie le ciel et la terre: « *Cieux, criez de joie! car Yahvé a agi. Triomphez, profondeurs de la terre!* » (Is 44,23). Dieu avait annoncé depuis longtemps ces choses; tous les prophètes en parlaient; maintenant, tout à coup, il a agi et elles sont arrivées (cf. Is 48,3).

Mais en quoi consiste cet « agir » de Dieu? Écoutons donc en entier, ce que dit l'Apôtre: « *Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu, mais sont justifiés par la faveur de sa grâce en vertu de la rédemption accomplie dans le Christ Jésus. Dieu l'a exposé, instrument de propitiation par son propre sang moyennant la foi; il voulait montrer sa*

*justice, du fait qu'il avait passé condamnation sur les péchés commis jadis au temps de la patience de Dieu. Il voulait montrer sa justice au temps présent afin d'être juste et de justifier celui qui se réclame de la foi en Jésus* » (Rm 3,23-26).

Dieu se fait justice en faisant miséricorde! Voilà la grande révélation, voilà la « vengeance » de Dieu sur les hommes qui ont péché. L'Apôtre dit que Dieu est « juste et justifiant », c'est-à-dire qu'il est juste avec lui-même, quand il justifie l'homme; il est en effet amour et miséricorde; c'est pourquoi il se rend justice à lui-même - autrement dit, il se montre vraiment ce qu'il est - quand il fait miséricorde.

Mais on ne comprend rien à tout cela, si l'on ne comprend pas, exactement, ce que veut dire l'expression « justice de Dieu ». Il est à craindre qu'en entendant parler ici, de justice de Dieu et n'en connaissant pas la signification, certains, au lieu de se sentir encouragés, en soient au contraire effrayés et se disent en eux-mêmes: « Voilà que, ainsi qu'il fallait s'y attendre, après la colère de Dieu, se révèle maintenant sa justice, c'est-à-dire sa juste punition! » Ce fut Luther qui découvrit ou plutôt redécouvrit que l'expression « justice de Dieu », ne désigne pas ici son châtiment ou, pire encore, sa vengeance, à l'égard de l'homme, mais au contraire, elle désigne l'acte par lequel Dieu « rend l'homme juste ». (À vrai dire, Luther disait « déclare » et non pas « rend » juste, car il parlait d'une justification extrinsèque, juridique, mais en cela, il y en a peu qui le suivent aujourd'hui, même parmi les protestants.) « LORSQUE JE FIS CETTE DÉCOUVERTE - écrivait plus tard Luther - JE ME SENTIS RENAÎTRE ET IL ME SEMBLAIT QUE LES PORTES DU PARADIS S'OUVRAIENT TOUTES GRANDES POUR MOI » (Préf. Œuvres latines, Éd. Weimar, 54, p. 186).

L'« évangile », c'est-à-dire la bonne nouvelle, que saint Paul annonce aux chrétiens de Rome, est donc celle-ci: maintenant la bienveillance de Dieu s'est manifestée aux hommes, autrement dit, sa bonne volonté à l'égard des hommes, son pardon; en un mot, sa grâce. C'est l'Apôtre lui-même qui explique ainsi sa conception de la

« justice de Dieu »: « *Le jour où apparurent la bonté de Dieu notre Sauveur et son amour pour les hommes, il ne s'est pas occupé des œuvres de justice que nous avions pu accomplir, mais, poussé par sa seule miséricorde il nous a sauvés par le bain de la régénération et de la rénovation en l'Esprit Saint* » (Tt 3,4-5). Dire: « La justice de Dieu s'est manifestée » équivaut à dire: La bonté de Dieu s'est manifestée, son amour, sa miséricorde ...

## 2. Justification et conversion

Nous devrions être à même désormais de découvrir la source où puise l'Apôtre sur ce point, de découvrir au-delà de la sienne une autre voix, un autre kérygme, un autre cri, dont le sien n'est que l'écho fidèle. Paul dit que « *l'Évangile est puissance de Dieu pour quiconque croit* » (Rm 1,16); il parle du « temps » de la patience divine, qui maintenant est « accompli » (Rm 3,25 s.), de la justice de Dieu qui est venue et s'est manifestée ... Ces paroles ne ressemblent-elles pas à d'autres, déjà entendues? Ce langage, qui nous rappelle-t-il? Il nous rappelle Jésus proclamant, au début de son ministère: « *Les temps sont accomplis et le Royaume de Dieu est tout proche; repentez-vous et croyez à la bonne nouvelle* » (Mc 1, 15). Paul nous transmet le plus pur enseignement de Jésus, les mêmes termes et les mêmes concepts: le temps, l'Évangile, la foi. Ce que Jésus annonce par l'expression « règne de Dieu » - l'initiative salvifique de Dieu, son action gratuite de salut en faveur des hommes - saint Paul l'appelle en d'autres termes, « justice de Dieu » mais il s'agit de la même réalité fondamentale, de la même action de Dieu. « Règne de Dieu » et « justice de Dieu » sont rapprochés l'un de l'autre par Jésus lui-même lorsqu'il dit: « *Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice* » (Mt 6,33).

Lorsque Jésus disait: « *Convertissez-vous et croyez à l'Évangile* », il enseignait donc déjà la justification par la foi. Avant lui, se convertir signifiait toujours « retourner en arrière » (comme l'indique le même terme *shub*, utilisé en hébreu pour cette action); se convertir, c'était

revenir à l'alliance violée, par une observance renouvelée de la loi : « *Revenez à moi - dit le Seigneur par le prophète Zacharie - ... , revenez donc de vos mauvais chemins* » (Za 1,3-4; cf. aussi Jr 8,4-5). Par conséquent, se convertir a une signification surtout ascétique, morale et pénitentielle et se réalise avant tout dans le changement de vie. La conversion est vue comme condition de salut; le sens en est: convertissez-vous et vous serez sauvés; convertissez-vous et le salut viendra à vous. Et c'est bien ce sens qui prédomine sur les lèvres mêmes de Jean Baptiste lorsqu'il parle de conversion (cf. Lc 3,4-6). Mais dans la bouche de Jésus, cette signification morale passe au second plan (du moins au commencement de sa prédication), en faveur « d'un sens nouveau », jusqu'alors inconnu. Avec la venue du Messie s'est réalisée la promesse de Dieu qui dit: « *Ne vous souvenez plus des événements d'autrefois, ne songez plus aux choses anciennes. Voici que je vais faire du nouveau qui déjà paraît, ne l'apercevez-vous pas?* » (Is 43,18-19). Seul Jésus pouvait donner au mot conversion ce sens nouveau, plus tourné vers le futur que vers le passé; lui seul, en effet, a pu déplacer le centre de gravité de l'histoire de sorte que, désormais le plus important n'est plus en arrière, mais en avant.

Certains voudraient, de nos jours, que l'on évite de parler de conversion à l'égard des juifs, puisque, disent-ils, eux, en croyant, ne doivent rien abandonner de leur passé, mais seulement faire un pas en avant. Pour le même motif, ils voudraient que l'on ne parle plus de la « conversion de saint Paul ». Mais il y a ici un malentendu sur le sens du mot conversion. La conversion au sens évangélique (comme elle est comprise par exemple en Mc 1,15), non seulement n'exclut pas les juifs, mais au contraire, c'est à eux qu'elle s'adresse directement, car elle ne signifie pas abandonner quelque chose, mais entrer dans le Royaume, croire en Jésus, passer à une nouvelle alliance, sans abandonner l'ancienne. Elle signifie donc, exactement, faire un pas en avant. C'est à des juifs en effet, et non pas à des païens, que Jésus s'adresse lorsqu'il dit: « *Convertissez vous et croyez à l'Évangile!* »

Plus tard, après Pâques, dans la prédication aux païens, se convertir signifiera alors « *abandonner les idoles pour servir le Dieu vivant et véritable* » (cf. 1 Th 1,9), ou bien « *passer du pouvoir de Satan à Dieu* » (cf. Ac 26,18). En ce sens-là il est évident que le concept de conversion ne s'applique ni aux juifs ni à Paul, mais il s'applique bien à eux dans le sens primitif et évangélique que ce mot avait dans la bouche de Jésus.

Donc, se convertir, ce n'est pas revenir en arrière, à l'ancienne alliance et à l'observance de la loi, mais au contraire, c'est faire un bond en avant, entrer dans la nouvelle alliance, saisir ce Règne qui est apparu, y entrer. Et y entrer par la foi. « *Convertissez-vous et croyez* » n'indique pas deux choses différentes et successives, mais une seule et même action: convertissez-vous, c'est-à-dire croyez; convertissez-vous en croyant! Entre conversion et salut, l'ordre est inversé: non pas d'abord la conversion, puis le salut (« *Convertissez-vous et vous serez sauvés; convertissez-vous et le salut viendra à vous* »), mais d'abord le salut et puis la conversion (« *Convertissez-vous parce que vous êtes sauvés; parce que le salut est venu jusqu'à vous* »). Il y a d'abord l'œuvre de Dieu, ensuite seulement la réponse de l'homme, et non pas l'inverse. Les adversaires de la prédication de Jésus - les scribes et les pharisiens - ont buté précisément sur ce point: « *Méconnaissant la justice de Dieu - dit Paul -, cherchant à établir la leur propre, ils ne se sont pas soumis à la justice de Dieu* » (Rm 10,3). Dieu a pris lui-même l'initiative du salut: il a fait venir son règne; l'homme doit seulement accueillir, dans la foi, l'offre de Dieu et en vivre, par la suite, les exigences. C'est comme un roi qui, ayant préparé un grand festin dans son palais, ouvre ses portes et, se tenant sur le seuil, invite tous les passants en disant: « *Venez, tout est prêt!* »

« *Convertissez-vous et croyez* » veut donc dire: passez de l'ancienne alliance basée sur la loi, à la nouvelle alliance basée sur la foi. La doctrine de l'Apôtre au sujet de la justification par la foi dit la même chose. La seule différence est due aux événements qui se sont produits entre la

prédication de Jésus et celle de Paul. Entre les deux, en effet, le Christ, a été rejeté et mis à mort pour les péchés des hommes. La foi « en l'Évangile » (« *croyez à l'Évangile* »), est devenue la foi « en Jésus-Christ », « en son sang » (Rm 3,25).

La première et fondamentale conversion est donc la foi ; par elle on entre dans la demeure du Royaume. Si on te disait : la porte en est l'innocence, la porte en est l'observance exacte des commandements, la porte en est telle ou telle autre vertu, tu pourrais trouver des excuses et dire : Ce n'est pas pour moi ! Je ne suis pas innocent, je n'ai pas cette vertu. Mais on te dit : la porte, c'est la foi. Crois ! Cette possibilité n'est pas trop élevée pour toi, ni trop éloignée de toi, au contraire, « *la parole est tout près de toi, sur tes lèvres et dans ton cœur, entends : la parole de la foi que nous prêchons. En effet, si tes lèvres confessent que Jésus est Seigneur et si ton cœur croit que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé* » (Rm 10,8-9).

Cependant, saint Paul insiste, avec force, sur une chose : tout cela est offert « gratuitement » (*doreàn*) par grâce, comme un don ; on ne peut compter les fois où, en termes divers, il revient sur ce point. Nous nous posons alors la question : pourquoi Dieu est-il si intransigeant à cet égard ? C'est qu'il veut exclure, de la nouvelle création, ce terrible ver rongeur qui a ruiné la première création : la vaine gloire de l'homme. « *Où donc est le droit de se glorifier ? Il est exclu ... Nous estimons que l'homme est justifié par la foi sans la pratique de la loi* » (Rm 3,27-28). C'est par grâce que nous sommes sauvés - dit encore saint Paul - moyennant la foi ; cela ne vient pas de nous, c'est un don de Dieu ; cela ne vient pas des œuvres, « *car nul ne doit pouvoir se glorifier* » (Ep 2,8-9). L'homme cache dans son cœur une tendance atavique qui est celle de « payer à Dieu son prix ». Mais « *nul ne peut se racheter ni payer à Dieu sa rançon* » (Ps 49,8). Vouloir payer à Dieu sa rançon, moyennant ses propres mérites, est une autre forme de l'éternelle tentative de se rendre autonome et indépendant de Dieu. Et, non seulement autonome, mais bien plus, créancier de Dieu, car « *à qui fournit un travail on ne compte pas le salaire à titre gracieux : c'est un*

*dû* » (Rm 4,4). « *Mais qui lui adonné (à Dieu) le premier, pour qu'il ait à recevoir quelque chose en retour ?* » (Rm 11,35).

Ce que l'Apôtre exprime par l'adverbe « gratuitement », Jésus l'exprime de manière différente, par l'image de l'enfant, et nous voyons là, encore une fois, la parfaite consonance qui existe entre les deux annonces. Jésus disait qu'il faut accueillir le Royaume « *comme un petit enfant* » (cf. Mc 10,15). Accueillir le Royaume en petit enfant veut dire l'accueillir gratuitement, comme un don, non au titre du mérite. Un jour où les disciples discutaient pour savoir « *qui était le plus grand dans le Royaume des cieux* » c'est-à-dire lequel d'entre eux pouvait faire valoir le plus de droits pour y occuper la place d'honneur -, Jésus appela un petit enfant, le plaça au milieu d'eux et leur dit que, s'ils ne se convertissaient pas et ne devenaient comme de petits enfants, dans le Royaume des cieux ils n'y entreraient point (cf. Mt 18,1-3). Les enfants connaissent, d'instinct, la différence entre le mérite et le privilège et ne renonceront jamais à leur privilège d'être enfants, en faveur du mérite. Ils demandent, certes, à leurs parents ce dont ils ont besoin ; le pain, les livres, les jouets, mais non parce qu'ils auraient apporté à la maison leur propre salaire (cela ce sont les grandes personnes qui le font, surtout les hommes), non parce qu'ils pensent l'avoir gagné, mais uniquement parce qu'ils se savent aimés. Ils s'appuient - et parfois jusqu'à la spéculation - sur le fait qu'ils sont fils et donc héritiers de tout. De cette manière, l'idée du mérite n'est pas annulée, ni celle de récompense, ni celle de vertu et d'effort, de mortification et de tout le reste, clairement indiqué dans l'Évangile ; seulement tout cela est situé à sa juste place, non comme cause du salut, mais au contraire comme son effet, comme des choses devant découler de la foi. Les mérites sont comme de petits sous que les parents mettent, en cachette, dans la poche de l'enfant, afin que celui-ci puisse acheter un petit cadeau pour la fête du papa. « *TELLE EST LA MISÉRICORDE DE DIEU ENVERS LES HOMMES - dit le concile de Trente - QU'IL CONSIDÈRE COMME DES MÉRITES, CE QUI, EN RÉALITÉ, N'EST QUE DON DE SA PART* » (DS, 1548).

Laissons donc à Dieu le souci de nos mérites, tout en faisant tout le bien que nous pouvons. Dieu - dit l'Écriture - jette derrière lui tous nos péchés (cf. Is 38,17); à notre tour, jetons derrière nous tous nos mérites. Dieu jette derrière lui nos péchés et garde, par contre, devant lui toutes nos bonnes œuvres y compris un verre d'eau donné à un pauvre (cf. Tb 12,12; Ac 10,4); à notre tour, jetons derrière nous toutes nos bonnes œuvres et tenons devant nos yeux nos péchés. Plus nous tenons devant nos yeux nos péchés, plus Dieu les jette derrière lui; plus nous jetons derrière nous nos bonnes œuvres, plus Dieu les garde devant ses yeux.

Où saint Paul a-t-il puisé cet Évangile de la justification « gratuite », « par la foi », si en accord avec celui de Jésus? Il ne l'a pas puisé dans les Évangiles (qui n'étaient pas encore écrits), mais, tout au plus, dans les traditions orales de la prédication de Jésus et surtout dans sa propre expérience, c'est-à-dire, de Dieu même, dans la manière dont Il a agi dans sa vie. Lui-même l'affirme, en disant que l'Évangile qu'il prêche (cet Évangile de la justification par la foi!) il ne l'a pas appris des hommes, mais par une révélation de Jésus-Christ, et en mettant en rapport cette révélation avec l'événement de sa propre conversion (cf. Ga 1,11 s.). On peut dire que, dans la lettre aux Romains, l'Apôtre ne fait que transcrire, en termes universels, le drame de sa propre conversion. Écrivant aux Philippiens, il présente sa conversion comme le passage de la « justice provenant de la loi » à la « justice qui vient de Dieu et qui est fondée sur la foi » (Ph 3,9). En lisant la description que saint Paul fait, dans ce texte, de sa conversion, une image me vient à l'esprit; L'IMAGE D'UN HOMME QUI MARCHE, DANS LA NUIT, À TRAVERS UN BOIS, À LA FAIBLE LUEUR D'UNE CHANDELLE; IL FAIT BIEN ATTENTION À CE QU'ELLE NE S'ÉTEIGNE PAS, CAR C'EST TOUT CE QU'IL A POUR SE DIRIGER. MAIS VOILÀ QUE, TANDIS QU'IL AVANCE, L'AUBE ARRIVE, LE SOLEIL SURGIT À L'HORIZON, LA LUEUR DE SA CHANDELLE PÂLIT RAPIDEMENT, SI BIEN QU'IL NE S'APERÇOIT MÊME PLUS QU'IL L'A EN MAIN ET IL LA JETTE. C'est ce qui est arrivé à Paul: la lueur, c'était pour lui sa justice, une misérable mèche fumante, même si elle était

fondée sur des titres aussi retentissants que: circoncis le huitième jour, de la race d'Israël, juif, pharisien, irréprochable quant à l'observance de la loi... (cf. Ph 3,5-6). Un beau jour, à l'horizon de la vie de Paul apparut aussi le soleil: le « Soleil de justice » qu'il appelle dans ce texte, avec une tendresse sans bornes: « Jésus-Christ, mon Seigneur », et alors sa justice lui apparut comme une « perte », comme de la « balayure » et il ne voulut plus « être trouvé avec sa justice » mais avec celle qui vient de la foi. Dieu lui avait fait expérimenter d'abord, dramatiquement, ce qu'il lui demandera, ensuite, de révéler à l'Église.

### 3. La foi-appropriation

La clé de tout - comme je disais - c'est la foi. Mais il y a différentes sortes de foi: il y a la foi-assentiment de l'intelligence, la foi-confiance, la foi-stabilité, comme l'appelle Isaïe (7,9): de quelle foi s'agit-il, lorsqu'il parle de la justification « par la foi »? Il s'agit d'une foi toute spéciale: la foi-appropriation, la foi qui fait le coup d'audace! Écoutons, à ce sujet, saint Bernard: « CE QUE JE NE PEUX OBTENIR PAR MOI-MÊME, JE ME L'APPROPRIE (JE L'USURPE) AVEC CONFIANCE DU CÔTÉ TRANSPERCÉ DU SEIGNEUR, CAR IL EST PLEIN DE MISÉRICORDE. AINSI, MON MÉRITE, C'EST LA MISÉRICORDE DE DIEU. JE NE SERAI SÛREMENT PAS PAUVRE EN MÉRITES, TANT QU'IL SERA RICHE EN MISÉRICORDE. SI LES MISÉRICORDES DU SEIGNEUR SONT NOMBREUSES (Ps 119,156) J'ABONDERAI DONC EN MÉRITES. ET QU'EN EST-IL DE MA JUSTICE? O SEIGNEUR, JE NE ME SOUVIENDRAI QUE DE TA JUSTICE. EN EFFET ELLE EST AUSSI LA MIENNE, CAR TU ES POUR MOI JUSTICE DE DIEU » (In Cant. 61,4-5; PL 183, 1072). Il est écrit que le Christ Jésus « est devenu pour nous sagesse venant de Dieu, justice, sanctification et rédemption » (1 Co 1,30). C'est Dieu lui-même qui nous invite à profiter de la sorte de la passion de son Fils. À une âme qui se souvenait avec regret de sa vie passée et disait: « PÈRE, VOICI MES MAINS VIDES! », la voix infiniment douce du Père répondit dans son cœur: « ÉTENDS-LES SOUS LA CROIX, TU LES REMPLIRAS DU SANG TRÈS PRÉCIEUX DU CHRIST! »

Vraiment « on ne pense jamais à la chose la plus simple » ! Ce que nous venons de voir est bien la chose la plus simple et la plus claire du Nouveau Testament, mais qu'il est long le chemin à parcourir avant d'arriver à la découvrir ! C'est la découverte que l'on fait, non pas au début, mais à la fin de la vie spirituelle. Comme pour certaines lois physiques : il faut faire expériences sur expériences pour arriver à découvrir tel principe qui, en définitive, s'avère être le plus simple et le plus élémentaire de tous. Au fond, il s'agit de dire simplement « oui » à Dieu. Dieu avait créé l'homme libre pour qu'il puisse accepter librement la vie et la grâce ; s'accepter soi-même comme une créature « comblée », « graciée » par Dieu. Dieu n'attendait que son « oui » ; au contraire Il ne reçut qu'un « non ». Maintenant Dieu offre à l'homme une seconde possibilité, comme une seconde création ; il lui présente le Christ comme expiation et lui demande : « Veux-tu vivre grâce à lui, en lui ? » Croire signifie lui répondre : « Oui, je le veux ! » Et aussitôt tu es une nouvelle création, plus riche que la première ; tu es « *créé dans le Christ Jésus* » (cf. Ep 2,10).

Voilà le coup d'audace dont nous parlions, et c'est vrai qu'il y a de quoi s'étonner en voyant que ceux qui le font sont si peu nombreux. Son prix en est la « vie éternelle » et le moyen de s'en emparer est de « croire ». Un Père de l'Église - saint Cyrille de Jérusalem - exprimait ainsi, en d'autres termes, cette idée du geste audacieux de la foi : « O BONTÉ EXTRAORDINAIRE DE DIEU ENVERS LES HOMMES ! LES JUSTES DE L'ANCIEN TESTAMENT PLURENT À DIEU DANS LES FATIGUES DE LONGUES ANNÉES ; MAIS CE QU'ILS ARRIVÈRENT À OBTENIR, À TRAVERS UN LONG ET HÉROÏQUE SERVICE AGRÉÉ DE DIEU, JÉSUS TE LE DONNE DANS LE BREF ESPACE D'UNE HEURE. EN EFFET, SI TU CROIS QUE JÉSUS-CHRIST EST LE SEIGNEUR ET QUE DIEU L'A RESUSCITÉ DES MORTS, TU SERAS SAUVÉ ET INTRODUIT AU PARADIS PAR CELUI-LÀ MÊME QUI Y A INTRODUIT LE BON LARRON » (Cat. 5, 10 ; PG 33,517). Imagine - disent d'autres Pères - que se soit déroulée dans le stade, une lutte épique. Un valeureux affronté le cruel tyran et, par un énorme et dou-

loueux effort, l'a vaincu. Toi, tu n'as pas combattu, tu ne t'es pas fatigué, tu n'as pas été blessé. Mais si tu admires ce valeureux, si tu te réjouis avec lui de sa victoire, si tu lui tresses des couronnes, si tu excites et agites la foule en sa faveur, si tu t'inclines avec joie devant le triomphateur, si tu l'embrasses et lui serres la main, en somme, si tu es tellement hors de toi à cause de lui que tu considères sa victoire comme la tienne, je te dis que tu auras certainement part au prix du vainqueur. Mais il y a plus : suppose que le vainqueur n'ait aucun besoin du prix qu'il a conquis, mais qu'il désire par-dessus tout voir honoré son partisan et qu'il considère le couronnement de son ami comme le prix de son combat, en ce cas-là est-ce que celui-ci n'obtiendra pas la couronne, même s'il ne s'est pas fatigué ni n'a reçu de blessures ? Certainement il l'obtiendra ! Eh bien, c'est ce qui arrive entre le Christ et nous. Sans nous être encore fatigué, ni avoir lutté - sans avoir encore aucun mérite -, par la foi nous acclamons cependant le combat du Christ, nous admirons sa victoire, nous honorons son trophée qui est la croix et pour lui, le valeureux, nous manifestons un véhément et ineffable amour ; nous faisons nôtres ses blessures et sa mort (cf. saint Jean Chrysostome, *De coemet.* ; PO 49,396 ; N. Cabasilas, *De vita in Christo*, 1,5 ; PG 150,517).

Mais quelle est donc cette foi à laquelle de si grandes choses sont liées ! La lettre aux Hébreux consacre tout un chapitre à l'éloge de la foi des ancêtres qui « *grâce à la foi soumièrent des royaumes, exercèrent la justice, obtinrent l'accomplissement des promesses, fermèrent la gueule des lions, éteignirent la violence du feu ... furent rendus vigoureux ...* » (He 11,33 s.), mais pour conclure à la fin, que « *Dieu prévoyait pour nous un sort meilleur* » (He 11,40), quelque chose de plus grand encore à nous donner en échange de notre foi : Lui-même ! Non plus des choses passagères, ou des « royaumes » terrestres, mais le royaume de Dieu et sa justice ! Vraiment, la foi est une des plus belles inventions de la Sagesse de Dieu. Par elle, le fini obtient l'infini, la créature, Dieu. Par la foi les Hébreux « *traversèrent la mer Rouge comme une terre ferme* » (He 11,29) mais qu'est-ce

que ce premier exode, face à celui qui s'accomplit par la foi au Christ? Ce second exode nous fait passer du règne des ténèbres à celui de la lumière, du visible à l'invisible. Dieu a créé la liberté, en vue de la foi, c'est-à-dire pour rendre possible la foi. Ce n'est que dans la foi, en croyant, que l'homme exerce pleinement sa liberté. Dieu seul connaît la valeur d'un acte libre de foi de la créature, parce que lui seul connaît la valeur de Dieu. Dans l'Écriture, on dit de la foi ce qu'on dit de Dieu même: qu'elle est toute-puissante: « Rien n'est impossible à Dieu » (Lc 1,37) et « Tout est possible à celui qui croit » (Mc 9,23). On devine alors, pourquoi Dieu, afin de rendre possible la foi, a couru même le risque du péché.

La foi révèle sa nature divine en cela même qu'elle est pratiquement inépuisable. Il n'y a pas une limite au-delà de laquelle on ne puisse continuer à croire; on pourra toujours croire davantage. Toute la grâce de Dieu est à l'œuvre pour amener l'homme à une foi toujours plus pure et plus parfaite afin de le faire passer « de la foi à la foi » (Rm 1, 17), c'est-à-dire d'un degré de foi à un autre plus parfait; d'une foi fondée sur des signes à une foi sans signes. Aussitôt que, par la foi, un croyant a surmonté tel obstacle, Dieu ne tarde pas à mettre devant lui un autre obstacle plus élevé, toujours plus élevé, sachant bien quelle sera la couronne que, de l'autre main, il lui prépare. Et ainsi de suite, jusqu'à lui demander l'(humainement) impossible: le saut dans l'inconnu. Dans la foi, il se passe la même chose que dans les compétitions athlétiques de saut en hauteur: après chaque saut réussi, la barre est montée de quelques centimètres, pour permettre un saut encore plus haut et ainsi la limite précédente est à chaque fois dépassée, sans qu'on puisse prévoir quel sera le record final. On ne finit pas de s'étonner devant cette grande invention de Dieu qu'est la foi. La gloire du ciel - par exemple, la gloire de Marie élevée au ciel - est comme un arbre majestueux aux branches nombreuses et aux nombreux fruits, mais elle naît d'une petite semence cultivée sur la terre et cette semence est la foi. Imaginons ce que nous ferions si un jour il nous

était donné, dans une boîte - par un expert notoire en la matière - une petite semence dont on nous assurerait qu'il s'agit d'une semence unique au monde, et qui produira un arbre très recherché, capable de rendre riche celui qui le possède: comme nous en aurions soin! comme nous saurions le protéger de tout vent...! Eh bien, ainsi devons-nous agir à l'égard de notre foi; elle est une semence qui produit un « fruit » de vie éternelle!

#### 4. « Voici maintenant le moment favorable! »

Le discours de saint Paul sur la justification par la foi commence par un adverbe de temps: « Maintenant, au contraire ...» Cet adverbe « maintenant » comporte trois niveaux ou significations: le niveau historique, le niveau sacramentel et le niveau moral. En effet, il se réfère d'abord à l'« heure » où le Christ mourut pour nous sur la croix, c'est-à-dire à l'événement historique où s'accomplit notre rédemption; deuxièmement, il se réfère au moment du baptême, où le chrétien a été « lavé, sanctifié et justifié » (cf. 1 Co 6,11); il se réfère, enfin, au temps présent, à l'aujourd'hui de notre existence. C'est cette dernière signification que l'Apôtre met en relief, lorsqu'il s'écrie, en s'adressant aux Corinthiens: « Le voici, maintenant le moment favorable, le voici, maintenant le jour du salut! » (2 Co 6,2). À ce niveau-là, « maintenant » signifie, à la lettre, ce moment-ci, le moment où nous vivons.

Il y a donc quelque chose, au sujet de la justification par la foi, qui doit être accompli maintenant, tout de suite; quelque chose que moi - et non un autre à ma place - je dois faire et sans quoi toutes les considérations les plus belles et les plus profondes sur ce problème ne seront que des idées en l'air. La justification par la foi est le commencement de la vie surnaturelle, mais pas un commencement bientôt dépassé par une suite d'autres événements, mais un commencement toujours actuel, à reprendre et à rétablir sans cesse. Dieu est toujours celui

«qui aime le premier » et qui justifie le premier (et non pas une seule fois, au commencement), aussi, l'homme doit toujours être celui qui croit, qui se laisse justifier gratuitement. Dans cette continuité, pourtant, il peut y avoir des accélérations, des sursauts, qui sont comme des réveils de la foi et de la gratitude de l'homme. Nous sommes ici, en ce moment, précisément pour cela : non seulement pour comprendre rétrospectivement ce qui s'est passé en nous, un jour, dans notre baptême, mais pour le revivre. Pour faire un bond, et un bond de qualité, dans notre foi.

Un Père du IV<sup>e</sup> siècle a écrit ces paroles extraordinairement modernes et, dirait-on, « existentielles » : « POUR CHAQUE HOMME, LE COMMENCEMENT DE LA VIE EST CELUI À PARTIR DUQUEL LE CHRIST A ÉTÉ IMMOLÉ POUR LUI. MAIS LE CHRIST EST IMMOLÉ POUR LUI AU MOMENT MÊME OÙ IL RECONNAÎT LA GRÂCE ET DEVIENT CONSCIENT DE LA VIE QUE CETTE IMMOLATION LUI A PROCURÉE » (Homélie pascale d'un auteur ancien en S.Ch. 36, p. 59 s.). Tout donc - et la mort du Christ et le baptême - devient actuel et vrai pour nous, au moment où nous en prenons conscience, où nous les ratifions, où nous exultons à cause d'eux et où nous remercions. Ce moment, si nous le voulons, peut être maintenant. Le publicain, ce jour-là, monta au temple pour prier et pendant sa brève prière il se passa cette chose par laquelle « *il retourna chez lui justifié* » (cf. Lc 18, 14). Il lui a suffi de dire dans toute la sincérité de son cœur : « *Mon Dieu, aie pitié du pécheur que je suis !* » Nous aussi nous pouvons revenir chez nous justifiés, après un moment d'intense prière, ou après une confession, où nous arrivons à dire avec une profonde conviction ces mêmes paroles : « *O Dieu, aie pitié du pécheur que je suis !* » Il s'agit de ne pas faire comme le pharisien, de ne pas nous considérer déjà arrivés et parfaitement en règle sur ce point. « IL Y EN A - remarquait Luther - QUI CONSIDÈRENT AVEC LÉGÈRETÉ CES PAROLES CONCERNANT LA GRÂCE ET DISENT TÊMÉRAIREMENT : QUI NE SAIT QUE SANS LA GRÂCE IL N'Y A RIEN DE BON EN NOUS ? ET ILS CROIENT BIEN COMPRENDRE CES CHOSES. DE PLUS, LORSQU'ON LEUR DEMANDE S'ILS CONSIDÈRENT COMME UNE CHOSE DE RIEN LEUR JUSTICE, ILS S'ÉCRIENT AUSSITÔT : CERTAINEMENT, J'EN SUIS SÛR ! C'EST UN AVEUGLEMENT LAMEN-

TABLE ET GRAVE QU'ILS S'ESTIMENT AINSI PARVENUS AU PLUS HAUT DEGRÉ DE PERFECTION, ALORS QU'ILS N'EN ONT PAS LA MOINDRE COMPRÉHENSION ET N'EN CONNAISSENT PAS LE GOÛT. COMMENT UN HOMME PEUT-IL ÊTRE PLUS ORGUEILLEUX QUE LORSQU'IL OSE S'AFFIRMER PUR DE TOUT ORGUEIL ET DE TOUTES INCLINATIONS MAUVAISES ? » (Les sept psaumes pénitentiels, Ps 143).

Je peux donc rentrer chez moi avec le butin le plus riche qui soit : justifié par la foi, c'est-à-dire rendu juste, pardonné, sauvé, devenu créature nouvelle. La Parole de Dieu qui ne peut mentir me l'assure. Je peux accomplir un geste à tel point habile que je m'en féliciterai éternellement. Je peux à nouveau placer mes péchés dans les bras du Christ sur la croix, comme cet homme qui mit ses trois petits enfants malades dans les bras de la Sainte Vierge et s'en alla sans se retourner, de peur d'avoir à les reprendre. Ainsi, je peux me présenter avec confiance devant le Père et lui dire : Maintenant, regarde-moi Père, regarde-moi, car maintenant je suis ton Jésus ! Sa justice est sur moi, « *il m'a revêtu des vêtements du salut, il m'a drapé dans le manteau de la justice* » (Is 61,10). Puisque le Christ s'est « *revêtu de mes iniquités* », moi, je me suis revêtu de sa sainteté. Je me suis « *revêtu du Christ !* » (Ga 3,27). Qu'à nouveau Dieu se réjouisse dans ses créatures, « *laetetur Dominus in operibus suis !* »

Dieu regarde sa création et voit que, grâce au sacrifice du Christ son Fils, elle est de nouveau « très bonne ». La gloire de l'homme « est exclue » et pourtant il y a quelque chose dont l'homme peut se glorifier : il peut se glorifier dans la croix de notre Seigneur Jésus-Christ, il peut se glorifier dans le Seigneur : « *Celui qui se glorifie, qu'il se glorifie dans le Seigneur* » (1 Co 1,31). Pouvoir se glorifier de Dieu ! Quelle gloire pourrait être plus belle que celle-là ! Qui sera encore assez fou pour vouloir échanger cette gloire contre sa propre justice ? Oh oui, nous nous glorifierons en Toi, Seigneur. Éternellement !